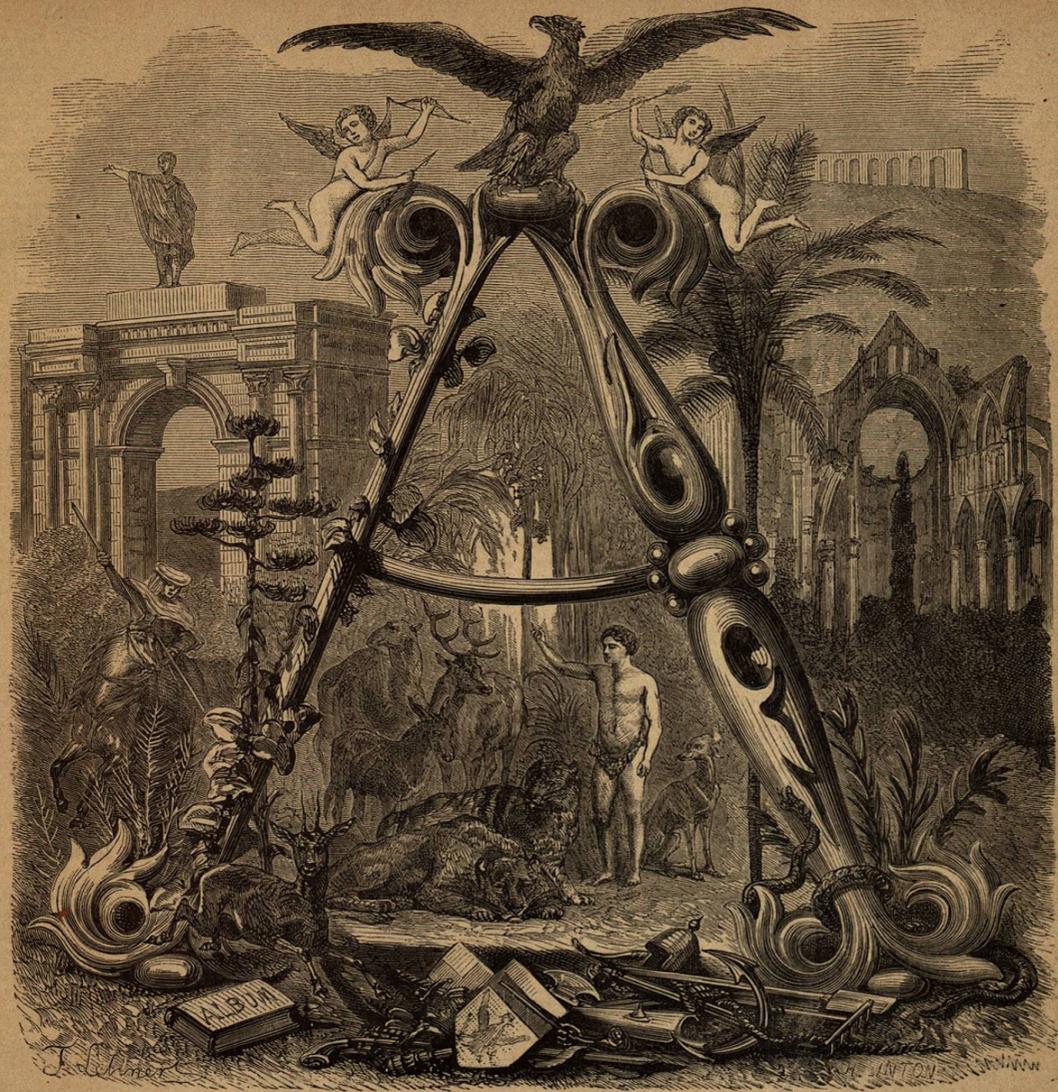


AVIS AU LECTEUR

L'astérisque (*) placé au commencement d'un article indique que cet article est déjà traité dans le *Grand Dictionnaire*, et le lecteur devra s'y reporter. Il ne trouvera dans ce volume qu'un complément ou une rectification.

L'absence d'astérisque, au contraire, signale les articles qui ne figurent pas dans le *Grand Dictionnaire* et constituent de véritables additions.



AA (Pierre VAN DER), juriconsulte hollandais, né à Louvain vers 1535, mort en 1594 à Luxembourg, où il était alors président de la haute cour de justice. Il avait professé le droit à Louvain et avait ensuite été appelé à Luxembourg comme assesseur du conseil souverain de Brabant. Il a publié : *Commentarium de privilegiis creditorum* (Anvers, 1560, in-8°); *Prochiron sive enchiridion judicarium* (Louvain, 1558, in-8°).

AA (Pierre VAN DER), libraire-éditeur, né dans la seconde moitié du XVII^e siècle, mort vers 1750. Van der Aa a rendu de grands services à la science, particulièrement à la géographie, par les travaux importants qu'il a publiés, avec l'aide de son frère le graveur. Parmi ces grandes publications, nous citerons : *Collection de voyages dans les deux Indes* (Leyde, 1706, 8 vol. in-fol.); *Recueil de voyages en France, en Italie, en Angleterre, en Hollande et en Moscovie* (Leyde, 1706, 30 vol. in-12); la *Galerie agréable du monde*, où l'on voit un grand nombre de cartes, de figures, les principaux empires, royaumes, républiques, provinces, villes, etc., des quatre parties du monde (Leyde, 66 vol. in-fol.), ouvrage sans texte, mais d'un très-grand intérêt au point de vue de l'histoire de la géographie; *Recueil de divers voyages curieux faits en Tartarie, en Perse et ailleurs* (Leyde, 1729, 2 vol. in-4°); *Botanicum parisiense*, de Le Vaillant, avec des figures par Aubriet (Leyde, 1732, in-fol.); le *Trésor des antiquités grecques*, de Gronovius (Leyde, 1702, 13 vol. in-fol.); le *Trésor des antiquités romaines*, de Grævius (Utrecht, 1699, 12 vol.

in-fol.); le *Trésor des antiquités de l'Italie*, de Grævius (Leyde, 1723, 30 vol. in-fol.); le *Trésor des antiquités de la Sicile*, de Grævius (Leyde, 1725, 15 vol. in-fol.); les *Œuvres d'Erasmus* (Leyde, 1706, 11 vol. in-fol.).

AA (Hildebrand VAN DER), graveur hollandais, frère du précédent, né vers la fin du XVII^e siècle. Il a gravé, dans un style rude et lourd, la statue d'Erasmus, des portraits de la famille Visconti, et surtout un grand nombre de planches destinées aux œuvres de son frère Pierre.

AACS (Michel), théologien hongrois, fils d'un autre théologien du même nom et du même prénom, né à Raab, où son père exerçait le ministère, en 1672, mort à Bartfeld en 1711. Après avoir étudié la théologie à Wittemberg et à Tubingue, il fut nommé aumônier d'un régiment hongrois. Il a publié : *Dissertatio historico-theologica de catechumenis* (Strasbourg, 1700, in-8°); *Curia mortis ex pestilentia* (Strasbourg, 1702, in-12).

AADJOUNAHS ou AZOUNAS, tribu maure du Sénégal.

AAGARD (Nicolas), littérateur danois, né à Wiborg en 1612, mort en 1657. Après les voyages qui suivirent et complétèrent ses études, il entra dans l'état ecclésiastique et dirigea en même temps une école et une paroisse. Il devint, en 1647, professeur d'éloquence à l'Académie de Sorø et conservateur de la bibliothèque de la même ville. Voici la liste abrégée des ouvrages latins qu'il a laissés : *De optimo genere oratorum*; *De usu syllogismi* in

theologia; *De nido phœnicis*; *De ignibus subterraneis*; *Proclusiones in Tacitum*, etc.

AAGARD (Christian), poète danois, frère du précédent, né à Wiborg en 1616, mort en 1684. Il étudia à Copenhague, où il devint en 1647 professeur de poésie latine, et fut ensuite nommé recteur du collège de Ripen. Il a composé des poésies latines dont on vante l'élégance, recueillies dans les *Deliciae quorundam poetarum danorum*, de Rostgaard; on y distingue particulièrement : *Threni hyperborei*, éloges sur la mort de Christian IV. On lui doit aussi un éloge, en latin, de Frédéric III.

AAGESEN (Svend), en latin *Sveno*, *Agosius filius*, historien danois du XII^e et du XIII^e siècle. Son histoire du Danemark, la plus ancienne qui ait été écrite, fut rédigée par ordre d'Absalon, archevêque de Lund, dont Aagesen paraît avoir été le secrétaire. Cette histoire va de l'an 300 à l'an 1187. Elle est intitulée : *Compendiosa historia regum Danie a Skjoldo ad Canutum VI*. Aagesen a laissé aussi une traduction latine de la loi de Witherlag, sous ce titre : *Historia legum castrensiarum regis Canuti Magni*.

AAIM-MARIAM, c'est-à-dire *Fontaine de Marie*, fontaine située à environ 300 mètres de la source de Silcé, dans l'ancienne Palestine; elle coule du mont Moria par un conduit souterrain. La tradition rapporte que la Vierge Marie y puisait de l'eau, lors de son séjour à Jérusalem. De leur côté, les musulmans l'ont en grande vénération et se livrent dans ses eaux à leurs ablutions.

AALI-PACHA (Méhémet-Emin), homme d'Etat turc, né à Constantinople en 1815, mort en 1871. Il obtint, fort jeune, un emploi dans le bureau de traduction de la Porte, s'y fit remarquer par sa vive intelligence et fut nommé, à dix-neuf ans, second secrétaire d'ambassade à Vienne. En 1836, il quitta cette ville, fit un voyage à Saint-Petersbourg et, de retour à Constantinople, il fut nommé premier drogman de la Porte (1837). Aali devint ensuite secrétaire d'ambassade (1838), puis chargé d'affaires à Londres (1839), sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères en 1840 et ambassadeur à Londres de 1841 à 1844. De retour à Constantinople, il fut nommé membre du grand conseil, ministre par intérim des affaires étrangères (1844), chancelier du divan (1846) et cette même année ministre des affaires étrangères. En 1848, il reçut la présidence du conseil, reprit quelque temps après le portefeuille des affaires étrangères et montra dans ces fonctions une attitude pleine de fermeté, en refusant nettement de rendre à l'Autriche les réfugiés hongrois qui avaient cherché un asile en Turquie. Vers cette époque, Aali reçut le titre de pachà et la dignité de mufti. Au mois d'août 1852, il remplaça Reschid-Pacha comme grand vizir; mais, au mois de novembre suivant, il tomba en disgrâce et quitta le pouvoir. Le gouvernement de Smyrne, qu'on lui donna peu après, lui fut presque aussitôt enlevé. Toutefois, en 1854, il devint gouverneur général de Brousse et revint bientôt à Constantinople, où il fut chargé, comme président du tanzimat, de préparer les réformes dont il avait été constamment partisan. En même temps, il reçut le

AARO

portefeuille des affaires étrangères (1854). Au commencement de l'année suivante, il alla assister aux conférences de Vienne et, au mois de juillet, il revint occuper le poste de grand vizir. Envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès de Paris, il y défendit avec beaucoup de talent les intérêts de son pays et signa le traité de paix du 30 mars 1856. Au mois de novembre suivant, Aali-Pacha fut remplacé au grand vizirat par Reschid-Pacha et devint peu après ministre sans portefeuille et membre du conseil d'Etat. Rappelé au ministère des affaires étrangères en juillet 1857, au grand vizirat en janvier 1858, il fut remplacé en 1859 dans ces dernières fonctions par Méhémet-Ruchdi-Pacha, mais il garda la présidence du tanzimat. De nouveau grand vizir en 1861, il fut remplacé en août de quelques mois par Fud-Ali-Pacha, qui lui donna le portefeuille des affaires étrangères, et, à ce titre, il négocia des traités de commerce avec la France et l'Angleterre. Ce remarquable homme d'Etat conserva dans les conseils du sultan Abd-ul-Aziz la même influence que dans ceux de son prédécesseur. Au mois de mars 1864, il présida la conférence diplomatique dans laquelle les représentants des puissances signataires du traité de Paris réglèrent la situation des Principautés-Unies. Pendant l'insurrection croisée, Aali-Pacha reprit les fonctions de grand vizir (février 1867), et, pendant le voyage qu'Abd-ul-Aziz fit à Paris et à Londres cette même année, il fut investi de la régence. Pour mettre fin à l'insurrection croisée, il accorda une amnistie; mais voyant l'inefficacité de cette mesure, il employa des moyens de rigueur envers les insurgés, puis se rendit lui-même en Crète et à Tripoli de pacifier le pays. Nommé encore une fois grand vizir, il remplit ces fonctions lorsqu'il mourut au mois de septembre 1871. C'était un homme à l'esprit très-ouvert, très-favorable au progrès, et qui avait une grande culture. Il avait écrit des ouvrages de critique grammaticale (Constantinople, 1851).

ABAB

nel canto figurato (Venise, 1525, in-fol.); Lucidario in musica di alcune opitone antiche et moderne (Venise, 1545, in-4°).

AARON-BEN-ASER, docteur juif du x^e et du xii^e siècle. Il a travaillé avec Ben-Nephtali à la collection des variantes de la Bible, que Nephtali recueillit en Orient et Aaron en Occident. Il en est résulté deux sectes juives : les occidentaux, qui ont suivi Aaron, et les orientaux, qui ont adopté les textes de Nephtali. Les variantes sont, du reste, peu graves et se bornent le plus souvent à de pures questions grammaticales, sur lesquelles les rabbins des deux partis ont argumenté à l'infini. On a aussi attribué à ces deux érudits l'invention des points-voyelles ou points massorétiques; c'est du moins dans leurs exemplaires de la Bible que ces points se montrent pour la première fois.

AARON-BEN-CHAIM, rabbin, né à Fex vers le milieu du xiv^e siècle, mort à Venise vers 1610. Après avoir dirigé les synagogues de Fex et de Maroc, il fit un voyage à Venise pour y mourir peu de temps après. Il a laissé : le *Cour d'Aaron*, commentaire sur *Josué* et les *Juges* (Venise, 1609, in-fol.); *l'Offrande d'Aaron*, commentaire sur la *Levitique*, contenant les *Manières d'Aaron* ou dissertation sur les trois façons d'interpréter la *Levitique* (Venise, 1609, in-fol.).

AARON-BEN-JOSEPH SOSON, rabbin du xiv^e et du xv^e siècle. Il vivait à Thessalonique, où il composa les ouvrages suivants : la *Loi de la vérité*, recueil de décisions juridiques (Venise, 1610, in-fol.); le *Livre de la vérité* (Amsterdam, 1706, in-8°).

AARSCHOT ou AERSCHOT (Philippe de Crot, duc d'), diplomate belge, mort à Venise en 1595. C'était un homme d'un esprit indépendant, chose rare et dangereuse pour les diplomates de son temps et de son pays. Après avoir représenté Philippe II à la diète d'Empereur, convoquée pour l'élection d'un empereur, il entra dans la ligue de Mansfeld et des princes d'Orange. Ne pouvant supporter l'intolérance religieuse des chefs espagnols, il se résigna à s'expatrier et alla mourir à Venise.

AARTSBERGEN (Alexandre van der Capellen, seigneur d'), homme d'Etat hollandais, né vers la fin du xv^e siècle, mort à Dordrecht en 1656. Il étudia avec un grand succès à l'université de Leyde, où il apprit l'arabe en quatre mois, dans ses heures perdues. Après ses études, il fit un voyage en France, puis se maria avec la fille d'un gentilhomme, qui lui apporta en dot le titre d'Aartsbergen. Il devint ensuite le conseiller intime du prince Guillaume II, prince de Orange. Il a essayé inutilement dans ses mémoires, publiés par son petit-fils Robert-Gaspard van der Capellen (Utrecht, 1777, 2 vol. in-8°), de se justifier des accusations portées contre lui comme conseiller du prince Guillaume.

AARTSEN (Pierre). V. AERTSEN, dans ce Supplément.

AASEN (Ivar-André), philologue norvégien, né à Gersten en 1813. Fils d'un pauvre paysan, il ne reçut qu'une instruction élémentaire; mais, passionné pour l'étude, il parvint à s'instruire lui-même. Il se rendit, à l'âge de trente-quatre ans, à Christiania, où il se fit bientôt connaître par des travaux de philologie et de grammaire. En 1850, il devint membre de l'Académie des sciences de cette ville, et, cette même année, l'assemblée des états lui vota une pension, qu'il reçut pendant quelques années. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Grammaire populaire de la langue norvégienne* (1848); *Dictionnaire de la langue populaire norvégienne* (1850); *Échantillons des dialectes norvégiens* (1855); *Proverbes norvégiens* (1856), etc.

ABAD

ABAD

ABACCO (Antonio), architecte et graveur italien, élève d'Antonio di San-Gallo. Il vivait dans la seconde moitié du xv^e siècle, et il a gravé les plans de l'église de Saint-Pierre, d'après les dessins de San-Gallo, et les plans de la fin du xiii^e siècle. Il s'était acquis une grande réputation comme théologien, et il a été, pendant longtemps, considéré comme un écrivain inspiré. Il avait écrit en hébreu ou en arabe un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns ont été traduits en français. On a de lui : un commentaire sur le *Pentateuque*, qui n'a jamais été imprimé, mais dont il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit portant la date de 1294; *Commentaire sur les premiers prophètes*, traduit de l'arabe en hébreu, resté manuscrit; *Commentaire sur Job*; *Commentaire sur Isala* et sur les *Psameus*, manuscrit à la Bibliothèque nationale; *Ordre des prières* (Venise, 1528-1529, 2 vol. in-4°); *Perfection de la beauté*, petit ouvrage de critique grammaticale (Constantinople, 1581).

ABADEHS ou ABADÉS, tribu nomade qui habite les contrées montagneuses de l'est de l'Afrique et étend ses incursions jusqu'aux frontières de la Nubie. Les Abadehs sont de couleur noire, mais se rapprochent, par leurs traits, du type européen. Ils professent le mahométisme. Très-utiles pour guider les caravanes qui ont accepté leurs services, ils se montrent redoutables pour les autres et vivent de rapine autant que de commerce. Les mœurs qu'ils exposent sont le séné, la gomme, l'alun et les esclaves. Leur principal entrepôt est à Reden, qui sert de résidence à leur cheik. Les Abadehs sont peu nombreux et peuvent à peine lever un bataillon de 2,000 hommes; mais, protégés par les montagnes presque inaccessible qui leur servent de retraite, ils ont réussi à s'y maintenir depuis un temps immémorial.

ABADIA (François-Xavier), général espagnol, né à Valence en 1774, mort vers 1830. Pendant l'insurrection contre le duc d'Angoulême, Abadia fut successivement chef d'état-major de l'armée de la Manche, ministre de la guerre, maréchal de camp à l'armée de Cadix, général en chef de l'armée de Galice (1818). Ferdinand VII le nomma lieutenant général.

ABADY ou QUEYPO (Mannel), né dans les Asturies vers 1775. Il entra dans les ordres en Espagne et passa ensuite au Mexique, où il devint juge des testaments, à Valladolid de Méchoacan. En 1808, il fut sollicité en Espagne la suppression d'un impôt ecclésiastique, et l'année suivante il était de retour à Méchoacan, dont il fut nommé évêque. L'insurrection l'obligea à fuir à Mexico, et quand le rétablissement de l'ordre lui permit de revenir dans son diocèse, il refusa de servir les idées des monarchistes. Après la restauration de Ferdinand VII, il osa se prononcer contre l'inquisition, et pour ce fait il fut envoyé prisonnier à Madrid. Un instant libéré, si bien à gagner l'esprit du roi qui fut nommé ministre de la justice; mais le grand inquisiteur, puis le roi lui-même, fit saisir Abad dans la nuit même qui suivit sa nomination et l'enferma dans un couvent. Pendant qu'on instruisait son affaire survenu sa prison, il fut alors élu membre de la junte provisoire du gouvernement, puis nommé évêque de Tortose. En 1823, il fut mis de nouveau entre les mains de l'inquisition et condamné à six ans de recluse. Il mourut en prison.

ABAEUS, surnom d'Apollon, qui avait un temple à Aba ou Aba, en Phocide.

ABAGA-KHAN ou ABAKA-KHAN, deuxième empereur mogol de Perse, de la race de Gengis-Khan, monta sur le trône en 1285, conquit les provinces de la Perse échappées à la domination de son père Holakou-Khan, il mourut, empoisonné, dit-on, à cause des tendances qu'il avait montrées à favoriser les chrétiens, et laissa le trône à son frère Ahmed-Khan.

ABAISSEMENT s.m. — Encycl. Mathém. Aabaissement des équations. On appelle abaissement la détermination des racines d'une ou de plusieurs autres équations d'un degré moindre. Lorsque le premier membre d'une équation peut se décomposer en deux facteurs commensurables, elle se trouve par là même abaissée, puisqu'il suffit alors de résoudre les équations formées en égalant ces facteurs à 0. Une équation peut encore être abaissée lorsqu'il existe entre ses racines une relation quelconque pouvant être exprimée par une équation. Supposons qu'on ait l'équation

$$x^2 + px^2 + qx^2 + rx + s = 0,$$

dont les racines soient représentées par a, b, c et d, et supposons de plus qu'on sache qu'entre les deux premières racines il existe une relation indiquée par l'équation

$$ma + nb = k;$$

on pourra trouver a et b d'une manière fort simple, car a et b étant les racines de l'équation proposée, on aura

$$a + pa^2 + qa^2 + ra + s = 0$$

Mais si de cette dernière équation on élimine a par le moyen de l'équation $ma + nb = k$, l'équation résultante devra nécessairement s'acorder avec l'équation

$$a^2 + pa^2 + qa^2 + ra + s = 0;$$

et puisque l'une et l'autre seront satisfaites par la même valeur de a, elles auront un facteur commun qu'on obtiendra en cherchant leur plus grand commun diviseur, et ce commun diviseur, nécessairement d'un degré inférieur au degré de l'équation, pourra servir à trouver a. On trouverait b de la même manière.

ABAN

Prenons encore pour exemple une équation réciproque. On appelle réciproques les équations dans lesquelles les coefficients à égale distance des extrêmes sont égaux entre eux. Soit donc l'équation

$$x^2 + px^2 + qx^2 + rx + 1 = 0.$$

Si l'on y satisfait en posant $x = a$, on y satisfait encore en posant $x = \frac{1}{a}$, et plus généralement si l'on représente les trois premières racines par a, b, c, les trois autres seront

$$\frac{1}{a}, \frac{1}{b}, \frac{1}{c}.$$

Divisons l'équation proposée par x (3 étant la moitié du degré de l'équation); elle prendra la forme

$$x^2 + \frac{1}{x} + p\left(\frac{x^2}{x}\right) + q\left(\frac{x^2}{x}\right) + r = 0.$$

Posons maintenant $x + \frac{1}{x} = z$; il en résulte

$$z^2 - 2z + 1 = 0,$$

équation qui donnera deux valeurs de z correspondantes à une même valeur de x; ainsi l'on pourra obtenir les valeurs de x dès que z sera connu.

Or, on déduit successivement de l'équation

$$z + \frac{1}{z} = z,$$

1^o en élevant au carré et transposant,

$$z^2 + \frac{1}{z^2} = z^2 - 2;$$

2^o en multipliant ces deux nouvelles équations entre elles,

$$z^2 + \frac{1}{z^2} = z^2 - 2z;$$

d'où

$$z^2 + \frac{1}{z^2} = z^2 - 2z.$$

Substitutions ces expressions de

$$z + \frac{1}{z}, z^2 + \frac{1}{z^2}, z^3 + \frac{1}{z^3}$$

dans l'équation ci-dessus; il vient

$$z^2 - 3z + 2 = 0,$$

ou, réduisant,

$$z^2 + (q-3)z + r - 2p = 0,$$

équation du troisième degré, tandis que la proposée est du sixième.

La marche qui vient d'être indiquée a besoin d'être un peu modifiée quand l'équation sur laquelle on opère est de degré impair. Soit, par exemple, l'équation

$$x^2 + px^2 + qx^2 + rx + 2p = 0.$$

Il est évident que -1 est racine de cette équation; car si l'on y remplace x par -1, on obtient

$$-1 + p - q + r - 2p + 1 = 0,$$

expression qui est nécessairement égale à 0, puisque tous les termes s'entre-détruisent. Le premier membre de l'équation est donc divisible par x + 1, et, en effectuant cette division, on obtient

$$x^2 + \frac{x-1}{x+1} + \frac{x^2-1}{x+1} + \frac{x-1}{x+1} + 1 = 0,$$

équation réciproque de degré pair, sur laquelle on peut opérer comme il a été dit ci-dessus.

ABAN

ABAKAN, rivière de la Russie d'Asie, dans le gouvernement de Iénisséïsk. Elle prend sa source dans l'Altaï, coule du sud au nord et se jette dans l'émisoué (rive gauche) à Oulianova, après un cours de 320 kilom.

ABALIGETH, ville de Hongrie, comitat de Baranya. Elle possède une grotte qu'on vient visiter à cause de ses belles stalactites.

ABALUS, nom d'une île de la mer Germanique, citée par Plin. On y célébrait des cérémonies funèbres en l'honneur de ceux qui avaient péri sur ses côtes et dont le corps n'avait pu être retrouvé.

ABAMONTI (Joseph), homme d'Etat napoléonien, né vers 1793, mort en 1818. Abamonti, qui était avocat, prit une part active au mouvement révolutionnaire du siècle dernier, et lors de l'établissement de la république Cisalpine, il fut nommé, en 1798, secrétaire général et membre de la commission exécutive. L'année suivante, au retour du roi, il fut condamné à être pendu, mais amnistié avec onze autres personnes. Il alla alors à Milan reprendre ses fonctions, dont il se démit en 1805.

ABAN, génie persan qui donne son nom à un mois de l'année et qui préside aux mines de fer.

ABANCOURT (Charles Frédéric d'), ingénieur français, né à Paris vers le milieu du xviii^e siècle, mort à Munich en 1801. Après un long séjour en Turquie, il revint à Paris, obtint, sous l'Assemblée constituante, la direction du dépôt des cartes et plans de la commission des travaux publics et devint ensuite chef du bureau topographique de l'armée du Danube. Il leva, en collaboration avec Dupin-Triol, une carte de la Suisse.

On lui doit aussi : *Recherches géographiques sur les hauteurs et plaines de royaume, sur les mers, etc.* (Paris, 1791, in-4°).

ABAQ

ABANDON s.m. — Encycl. Législ. Abandon d'enfants. L'abandon d'un enfant est généralement considéré par la loi comme un crime et il entraîne des peines qui varient selon la gravité des cas. Toute personne qui a abandonné dans un lieu son seul ou son unique suivi d'exécution, d'abandonner un enfant au-dessous de sept ans accomplis est condamnée à un emprisonnement de six mois à deux ans et à une amende de 10 à 200 fr. La peine est de deux à cinq ans de prison et de 50 à 400 fr. d'amende si la personne qui a abandonné ou ordonné d'abandonner l'enfant est son tuteur ou sa tutrice, son instituteur ou son institutrice. Si, par suite de l'abandon, l'enfant est demeuré mutilé ou estropié, celui qui l'a abandonné est puni plus sévèrement comme coupable de blessures volontaires; si la mort s'en est suivie, l'action est considérée comme meurtrière. Si un enfant au-dessous de sept ans accomplis est abandonné dans un lieu non solitaire, l'auteur de l'abandon est puni d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 16 à 100 fr. La peine est de six mois à deux ans de prison et de 25 à 200 fr. d'amende si le délit a été commis par le tuteur ou la tutrice, l'instituteur ou l'institutrice de l'enfant (art. 349-353 du code pénal). L'individu à qui a été confié un enfant au-dessous de sept ans accomplis et qui s'est obligé à le nourrir et à l'élever, gratuitement, est considéré comme l'ayant abandonné s'il l'a porté dans un hospice. Il est alors passible d'un emprisonnement de six semaines à six mois et d'une amende de 16 à 50 fr. (art. 350).

Toute personne qui trouve en un lieu quel qu'il soit un enfant nouveau-né abandonné doit se rendre auprès de l'officier de l'état civil de la commune où l'enfant a été trouvé, lui déclarer l'enfant ainsi que les vêtements et autres effets trouvés avec lui, et lui déclarer toutes les circonstances du temps et du lieu où il l'a rencontré, afin d'aider à faire reconnaître son identité. S'il est réclamé, l'officier de l'état civil dresse un procès-verbal détaillé qui énonce, en outre, l'âge apparent de l'enfant, son sexe, les noms qui lui seront donnés, l'autorité civile à laquelle il sera remis (art. 58 du code civil). Si la personne déclare vouloir se charger de l'enfant et à six mois, elle peut appliquer à celui qui l'a fait au procès-verbal. Toute personne qui, ayant trouvé un enfant nouveau-né, n'aura pas remis à l'officier de l'état civil sera punie d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 16 à 300 fr. Cette peine est applicable à celui qui n'aurait point remis l'enfant à l'officier de l'état civil, mais qui aurait consenti à se charger de l'enfant et fait sa déclaration à cet égard devant la municipalité (art. 347 du code pénal). En ce qui concerne la situation des enfants abandonnés, nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit à l'article ENFANT, dans le Grand Dictionnaire (t. VII).

— Abandon des biens. V. CESSION et DÉLAISSEMENT, dans le Grand Dictionnaire.

ABANDONNEUR, EUSE s. (a-ban-dou-neur, ou -ze - rad. abandonner). Personne qui, formant un *visu* mot qui serait facultatif de reprendre son besoin.

ABANNIR v. a. (a-ban-nir ou -nir, de ban). Prohiber, proscrire, l'interdire (de ban). — *Bains d'Aban* (Apuz Apou des Romains), à 10 kilom. de Padoue, par le chemin de fer de Padoue à Ferrare. Ces bains, dont les eaux thermales, excitantes et toniques, sont à 25° à 30°, 56 centigrades, sont ordonnés pour les rhumatismes et les rhumatismes; ils étaient fréquentés dans l'antiquité, et Cassiodore en fait mention.

ABANTES ou ABANTÈNES, peuple originaire de Thrace, qui se répandit, à diverses époques, dans le Peloponèse, dans la Phocide et dans d'autres parties de la Grèce. V. ANAS, dans ce Supplément.

ABANTIADÈ ou ABANTIAS, surnom de Danaë et d'Atalante, petites-filles d'Abas, roi des Argiens et fondateur de la dynastie des Abantiades.

ABANTIDE, ancien nom de l'Eubée, qui fut habitée par les Abantes.

ABAPTISTE adj. (a-ba-ti-ste — du préf. a, et du gr. baptizien, plonger). Anc. chir. Se disait d'un trépan que sa forme conique empêchait de pénétrer dans la cavité crânienne.

ABAQUA, mère de l'empereur Maximin. Elle appartenait à la nation des Alains et avait épousé le Goth Méroc. Elle donna le jour à Maximin dans un village de la Thrace.

ABAGUE s. m. — Encycl. Archit. L'abaque joue un grand rôle dans les monuments du moyen âge. Il est généralement biseauté dans les chapiteaux de l'époque romane primitive et affecte en projection horizontale la forme carrée ou octogone. Dans les constructions du xiii^e siècle, on le trouve souvent décoré d'ornements et de moulures simples, surtout dans l'île-de-France, la Normandie, le midi de la France, la Bourgogne et les provinces méridionales. Son plus vaste exemple carré pendant la première moitié du xiii^e siècle, mais il ne porte plus que de simples feuillages et les ornements du chapiteau.

ABAT

Vers le milieu du xiii^e siècle, lorsque les arcs sont refouillés de moulures accentuées qui présentent en coupe des saillies courbes dans des polygones, ces formes nouvelles sont inscrites dans les *abaques*, et les feuillages des chapiteaux débordent la saillie des tailloirs, comme on le remarque dans l'église de Semur-en-Auxois et dans la cathédrale de Nevers.

Dans les édifices de la Normandie, on rencontre souvent des *abaques* circulaires; ils commencent à apparaître vers le milieu du xiii^e siècle, à la cathédrale de Coutances, à Bayeux, à Eu, au Mont-Saint-Michel. Vers la fin du même siècle, ce membre d'architecture perdit de son importance et disparut à peu près complètement pendant le xiv^e siècle, pour renaître au commencement du xv^e.

Pendant toute la période romane et la première moitié du xiii^e siècle, les *abaques* ne forment pas un tout avec les chapiteaux; ils sont tirés d'une autre assise de pierre; mais, depuis le milieu de ce même siècle jusqu'à la Renaissance, ils sont pris le plus souvent dans l'assise même du chapiteau.

« Le rapport, dit M. Viollet-le-Duc, auquel nous empruntons les éléments de cet article (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française du xi^e au xv^e siècle*), le rapport entre la hauteur du profil de l'abaque et le chapiteau, entre la saillie et le gabe de ses moulures et la disposition des feuillages ou ornements, est fort important à observer; car ces rapports et le caractère de ces moulures se modifient, non-seulement suivant les progrès de l'architecture du moyen âge, mais aussi selon la place qu'occupent les chapiteaux, et, par conséquent, les *abaques* sont plus ou moins compliqués, suivant que les chapiteaux sont placés plus ou moins près du sol. Dans les parties élevées des édifices, les *abaques* sont très-épais, largement profilés, tandis que dans les parties basses ils sont plus minces et finement moulurés. »

ABARBARÉ, natade, épouse de Buconion, fils de Laomédon, roi d'Ilion, et mère de Pédase et d'Esépe.

ABARCA (Pierre), jésuite et théologien espagnol, né à Jaca en 1619, mort à Valence en 1693. Il était professeur de théologie et maître de la corporation à l'université de Salamanque. Outre quelques traités de théologie, il a écrit : *Los reyes de Aragon en anales historicos distribuidos* (Madrid, 1682, 2 vol. in-fol.).

ABARICEDI, dans la mythologie indoue, un des noms de Brahma, l'Être suprême.

ABARIMON, contrée de la Scythie citée par Plin. Elle était située près du mont Imath, et ses habitants, suèves, le *scytharum*, présentaient une conformation différente de celle de la race humaine.

ABARIS, compagnon de Phinée. Ce dernier, ayant voulu enlever Andromède, promise à Persée, le héros le changea en pierre, ainsi qu'Abaris et ses autres compagnons, en leur montrant la tête de Méduse. L'empereur rituel fut par Euryale, dans l'attaque nocturne faite par ce dernier avec son ami Nisus contre l'armée des Rutules. L'empereur changea en oiseau (*Métem.* d'Ovide).

ABAS, fils de Neptune et d'Aréthuse. D'après la tradition mythique des Grecs, il fonda une ville du nom d'Abas, en Phocide, et devint le chef d'un peuple qui reçut le nom d'Abantes.

ABAT

ABAS, fils de Méganire ou Métanire et d'Hippothoon, certains auteurs disent de Méganire et de Célèus. S'étant moqué de Cérés, parce qu'il n'avait pas mangé, on le changea en merlin anglais; mais, tout en étant un progrès sur le mode ancien, il ne présente pas la sécurité moderne et a de grands inconvénients. Ce merlin, terminé par une sorte de couteau circulaire, peut être l'animal d'un coup si le gargon boucher est adroit; mais il arrive souvent que le couteau reste dans la tête et qu'on est obligé de le retirer avec une corde. S'il peut être utile avec succès en Angleterre, à cause du peu de dureté qu'offrent les dents des races anglaises, qui sont livrées à la boucherie à deux ou trois ans, le merlin ne peut remplir le même but avec nos races si fortes et si rustiques du Charolais, du Nivernais, de l'Auvergne, de la Vendée, etc.

C'est donc pour éviter les souffrances des animaux et les dangers que courent les ouvriers, que M. Bruneau a inventé le nouveau appareil dont il s'agit et qui paraît devoir supprimer le seul coup tous les inconvénients de l'ancien système. Il consiste en un masque en cuir que l'on met devant les yeux du bœuf et qu'on maintient par deux courroies; l'une qui passe par-dessus la tête et l'autre sous la gorge. Au milieu de ce masque, on a pratiqué un trou qui permet au bœuf de frapper le bœuf avec un maillet de bois sur la tête du bœuf, qui pénètre de 0m,05 à 0m,06 dans la cervelle de l'animal, lequel est tué presque instantanément. Le bœuf étant d'abord en posture, mais M. Bruneau avait re-

« Dans une des dernières séances de la Société centrale d'agriculture, M. Barral a présenté, de la part de M. Bruneau, président de la commission de l'abatage général de la Villelte, un appareil pour l'abatage rapide des bœufs de boucherie, destiné à diminuer la durée des souffrances de l'animal et à laisser la viande et les issues en meilleur état. Pour mieux faire comprendre en quoi consiste ce nouveau système et les nombreux avantages qu'il présente, M. Barral croit devoir décrire les procédés suivis aux abattoirs. »

On emploie souvent, pour l'abatage, la masse de fer; mais c'est une opération assez douloureuse et qui occasionne fréquemment des accidents. Du reste, pour pouvoir abattre un bœuf du premier coup, il faut un homme très-fort et très-adroit, et encore le bœuf n'est-il qu'étréoué par le coup. Aussi, dans la plupart des cas, l'on voit des gargonnettes boucher frapper jusqu'à quinze ou vingt coups de massé sans que pour cela le bœuf soit abattu. Il est aisé de penser que, pendant ce temps, les souffrances de l'animal doivent être terribles. Mais ce n'est pas tout; une fois que le bœuf a rendu le dernier soupir, les inconvénients de ce mode d'abatage ne sont pas terminés.

Ainsi, il arrive très-souvent que le bœuf, violemment étourdi, tombe les jambes de derrière écartées, et alors, suivant l'expression consacrée dans la boucherie, il *se réveille*, c'est-à-dire que les tendons et les muscles se déchirent par la violence de la chute et causent, dans l'intérieur des cuisses, de graves désordres qui font que la viande est moins bonne. Il arrive encore souvent que le bœuf tombe sur la hanche, et, comme celle-ci est très-saillante, la chute cause encore une perte et un préjudice. Parfois aussi, la cervelle, entièrement écrasée, n'est plus qu'un informe amas de débris d'os et de sang qui se répandent sur le sol. On a vu même un bœuf, après avoir été abattu, se relever et marcher pendant quelques heures. Enfin, comme l'abatage avec la masse attire le sang dans la tête et que les coups ne sont pas toujours appliqués très-juste, par suite des mouvements que fait l'animal, les joutes et les premiers morceaux du collier sont quelquefois très-défectueux et très-difficiles à vendre, à cause de leur aspect noir et sanguinolent; ils se conservent, en outre, très-peu de temps, surtout dans la saison chaude.

On emploie également, ajoute M. Barral, le merlin anglais; mais, tout en étant un progrès sur le mode ancien, il ne présente pas la sécurité moderne et a de grands inconvénients. Ce merlin, terminé par une sorte de couteau circulaire, peut être l'animal d'un coup si le gargon boucher est adroit; mais il arrive souvent que le couteau reste dans la tête et qu'on est obligé de le retirer avec une corde. S'il peut être utile avec succès en Angleterre, à cause du peu de dureté qu'offrent les dents des races anglaises, qui sont livrées à la boucherie à deux ou trois ans, le merlin ne peut remplir le même but avec nos races si fortes et si rustiques du Charolais, du Nivernais, de l'Auvergne, de la Vendée, etc.

C'est donc pour éviter les souffrances des animaux et les dangers que courent les ouvriers, que M. Bruneau a inventé le nouveau appareil dont il s'agit et qui paraît devoir supprimer le seul coup tous les inconvénients de l'ancien système. Il consiste en un masque en cuir que l'on met devant les yeux du bœuf et qu'on maintient par deux courroies; l'une qui passe par-dessus la tête et l'autre sous la gorge. Au milieu de ce masque, on a pratiqué un trou qui permet au bœuf de frapper le bœuf avec un maillet de bois sur la tête du bœuf, qui pénètre de 0m,05 à 0m,06 dans la cervelle de l'animal, lequel est tué presque instantanément. Le bœuf étant d'abord en posture, mais M. Bruneau avait re-

« C'est donc pour éviter les souffrances des animaux et les dangers que courent les ouvriers, que M. Bruneau a inventé le nouveau appareil dont il s'agit et qui paraît devoir supprimer le seul coup tous les inconvénients de l'ancien système. Il consiste en un masque en cuir que l'on met devant les yeux du bœuf et qu'on maintient par deux courroies; l'une qui passe par-dessus la tête et l'autre sous la gorge. Au milieu de ce masque, on a pratiqué un trou qui permet au bœuf de frapper le bœuf avec un maillet de bois sur la tête du bœuf, qui pénètre de 0m,05 à 0m,06 dans la cervelle de l'animal, lequel est tué presque instantanément. Le bœuf étant d'abord en posture, mais M. Bruneau avait re-

« C'est donc pour éviter les souffrances des animaux et les dangers que courent les ouvriers, que M. Bruneau a inventé le nouveau appareil dont il s'agit et qui paraît devoir supprimer le seul coup tous les inconvénients de l'ancien système. Il consiste en un masque en cuir que l'on met devant les yeux du bœuf et qu'on maintient par deux courroies; l'une qui passe par-dessus la tête et l'autre sous la gorge. Au milieu de ce masque, on a pratiqué un trou qui permet au bœuf de frapper le bœuf avec un maillet de bois sur la tête du bœuf, qui pénètre de 0m,05 à 0m,06 dans la cervelle de l'animal, lequel est tué presque instantanément. Le bœuf étant d'abord en posture, mais M. Bruneau avait re-

« C'est donc pour éviter les souffrances des animaux et les dangers que courent les ouvriers, que M. Bruneau a inventé le nouveau appareil dont il s'agit et qui paraît devoir supprimer le seul coup tous les inconvénients de l'ancien système. Il consiste en un masque en cuir que l'on met devant les yeux du bœuf et qu'on maintient par deux courroies; l'une qui passe par-dessus la tête et l'autre sous la gorge. Au milieu de ce masque, on a pratiqué un trou qui permet au bœuf de frapper le bœuf avec un maillet de bois sur la tête du bœuf, qui pénètre de 0m,05 à 0m,06 dans la cervelle de l'animal, lequel est tué presque instantanément. Le bœuf étant d'abord en posture, mais M. Bruneau avait re-